

distincte ; sillonné longitudinalement dans son milieu, avec une large dépression sur les côtés et un sillon arqué au-devant de l'écusson ; surface couverte de rides transversales ponctuées comme chez le *cinctus* ; élytres comme chez le *cinctus*, le sillon sutural est limité en dehors par une carène plus étroite, sa couleur est plus cuivreuse ; prosternum obtusément arrondi en avant, ainsi que le dernier segment abdominal ; le reste comme le *cinctus*. — Long., 9 mill.

Cet insecte est très-voisin du *cinctus* ; il s'en distingue cependant facilement par sa tête plus convexe, son prothorax plus fortement sillonné au milieu et surtout par la forte sinuosité de ses angles postérieurs et le sillon arqué de sa base ; sa couleur est aussi plus brillante.

J'ai capturé jadis une femelle de cette espèce à Aranjuez.

NOTICES ENTOMOLOGIQUES

Par Cl. REY.

I. — SUR LE GENRE *HYDROSCAPHA*.

Plusieurs entomologistes réunissent encore aux *Limnebius* le genre *Hydroscapha*. Stein et Weise, dans leur *Catalogue* (1877, p. 64), adoptent avec raison ce genre, décrit avec tant de détails par Le Conte (1874, *Trans. Amer. Ent. Soc.*, V, 46), et dont il fait la base de sa sous-famille des *Hydroscaphidæ*. Mais, à mon avis, les auteurs prussiens ont tort de le rapprocher des Scaphidides. C'est pour moi un Hydrophilien tout à fait voisin des *Limnebius*, dont il a les mœurs aquatiques. Pour mieux en faire saisir les rapports, je vais donner simultanément les descriptions des deux genres, en regard l'une de l'autre.

Genre *Limnebius*.

Corps ovale ou oblong, plus ou moins convexe.

Tête grande, subtriangulaire, sensiblement engagée dans le prothorax. Epistome grand, largement subéchancré en avant. Labre transverse, incliné, subsinué dans le milieu de son bord antérieur.

Genre *Hydroscapha*.

Corps ovale, médiocrement convexe.

Tête grande, subtriangulaire, sensiblement engagée dans le prothorax. Epistome grand, subéchancré en avant. Labre transverse, infléchi, subtronqué à son bord antérieur. Mandibules ca-

Mandibules cachées. Palpes maxillaires plus ou moins longs, assez grêles, bien plus longs que les antennes, de 4 articles : le 1^{er} très-petit ; les autres plus ou moins allongés, subégaux : les 2^e et 3^e subépaissis vers leur extrémité ; le dernier subfusiforme. Palpes labiaux très-petits, peu distincts, grêles, de 3 articles ; le dernier ovalaire-oblong. Menton grand, transverse, arrondi en avant.

Yeux assez grands, peu sail-lants, voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 9 articles : les 2 premiers assez longs, subégaux ; le 1^{er} subarqué, le 2^e subatténué au sommet, le 3^e plus court, ob-conique, le 4^e transverse, angu-lairement dilaté en dehors, les 5^e et 6^e très-petits, noueux, les 7^e à 9^e formant une massue serrée, obconique.

Prothorax transverse, bisinuen-vement échancré au sommet avec les angles antérieurs plus ou moins arrondis ; tronqué à la base avec les angles postérieurs obtus ou subobtus ; rétréci d'arrière en avant ; très-finement rebordé sur les côtés.

Écusson assez grand ou mé-diocre, triangulaire.

Élytres ovales ou ovales-oblon-gues, parfois assez courtes, plus ou moins atténuées en arrière et largement tronquées au sommet, laissant plus ou moins à décou-vert le sommet de l'abdomen ; finement rebordées sur les côtés, parfois très-finement dans la partie postérieure de la suture ; sans strie suturale.

Prosternum court, angulé, émettant entre les hanches anté-rieures une petite tranche linéaire très-fine. Mésosternum court, pro-

chées. Palpes maxillaires assez longs, assez grêles, un peu moins longs que les antennes, de 4 ar-ticles ; le 1^{er} assez long, les 2^e et 3^e assez courts, non épaissis, le 4^e plus long, subégal au 1^{er}. Palpes labiaux courts, assez épais, de 3 articles : le 1^{er} médiocre, les 2^e et 3^e plus courts. Menton assez grand, transverse, plus large en avant.

Yeux assez grands, peu sail-lants, non voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 7 articles : le 1^{er} plus épais, les 2^e et 3^e plus étroits, aussi longs séparément que le 1^{er}. les 4^e à 6^e, pris ensemble, plus courts que les 2^e et 3^e réunis, graduellement plus larges, le 7^e en ovale allongé, à peine plus large que le 6^e.

Prothorax transverse, bisinué au sommet, avec les angles anté-rieurs avancés et aigus ; tronqué à la base avec les angles posté-rieurs droits ; rétréci d'arrière en avant ; à peine rebordé sur les côtés.

Écusson assez grand, triangu-laire.

Élytres ovales, atténuées en arrière, largement tronquées au sommet, laissant à découvert l'extrémité de l'abdomen ; très-finement rebordées sur les côtés ; sans strie suturale.

Prosternum court, subaigu-ment angulé entre les hanches antérieures. Mésosternum court, prolongé entre les hanches inter-

longé entre les hanches postérieures en une lame plus ou moins large, sillonnée sur son milieu, parfois entaillée à sa base, tronquée au sommet. Méta sternum grand, légèrement entaillé entre les hanches postérieures. Postépisternums allongés, étroits, subparallèles, subarrondis au bout. Postépimères cachées.

Ventre peu convexe, subarcuément et légèrement atténué en arrière; de 7 arceaux : les 1^{er} et 5^e courts, les 2^e à 4^e très-courts, subégaux, le 6^e bien plus grand que le précédent, le dernier petit, court, souvent rétractile.

Hanches antérieures très-rapprochées, les autres plus ou moins distantes; les antérieures subovulaires, obliquement couchées; les intermédiaires plus courtes, subglobuleuses, un peu saillantes; les postérieures en lame allongée, assez étroite, transverse, subarcuée à son bord apical.

Pieds assez courts, parfois assez robustes. Trochanters en onglet, les postérieurs plus grands. Cuisses subcomprimées. Tibias environ de la longueur des cuisses, plus ou moins rétrécis vers leur base, parfois sublinéaires, plus ou moins épineux; les postérieurs un peu plus longs. Tarses bien plus courts que les tibias, grêles, sublinéaires, de 5 articles, le 1^{er} très-court, peu distinct; les antérieurs et même les intermédiaires semblant n'avoir que 3 articles, et les postérieurs que 4; ceux-ci un peu plus longs, subcomprimés, à peine ciliés en dessous, parés en dessus de quelques très-longs cils: le dernier article de tous les tarses très-développé, un peu en massue. Ongles petits, grêles, arqués, à peine dentés en dessous à leur base.

médiaires en une lame déprimée, courte, large, angulée en avant, largement tronquée en arrière. Méta sternum grand, largement tronqué entre les hanches postérieures. Postépisternums étroits, postérieurement rétrécis en onglet. Postépimères cachées.

Ventre très-convexe, fortement atténué en cône en arrière; le 1^{er} arceau grand, le 2^e bien moins grand, les 3^e et 4^e courts, subégaux, le 5^e un peu moins court, le 6^e plus étroit, assez long, en cône subtronqué, le dernier très-petit, parfois indistinct.

Hanches antérieures subglobuleuses, subcontiguës; les intermédiaires ovales, peu saillantes, assez largement distantes; les postérieures très-largement écartées en dedans, en forme de lame transverse en dehors.

Pieds assez courts, assez grêles. Trochanters très-petits, en onglet. Cuisses subcomprimées, subfusiformes. Tibias environ de la longueur des cuisses, subrétrécis vers leur base, très-finement épineux sur leur tranche externe, les postérieurs un peu plus longs. Tarses plus courts que les tibias, grêles, de 5 articles, le 1^{er} presque indistinct, le 2^e assez long, les 3^e et 4^e courts, le dernier presque aussi long que tous les précédents réunis. Ongles très-petits, très-grêles, arqués.

On voit, par ces deux descriptions parallèles, que le genre *Hydroscapha* est suffisamment caractérisé par son labre subtronqué au lieu d'être subsinué en avant; par ses palpes maxillaires moins développés; par ses yeux non voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax; par ses antennes de 7 articles au lieu de 9; par son prothorax à angles plus accusés et non arrondis; par sa lame mésosternale déprimée, courte et large; par ses postépisternums rétrécis en onglet; par son ventre très-convexe et fortement atténué en cône en arrière et à 1^{er} arceau grand; par ses hanches postérieures plus largement distantes; — sans compter certains détails de peu d'importance, ayant trait aux proportions relatives des articles des antennes, des palpes et des tarsi, etc. Bref, l'*Hydroscapha* doit être admis définitivement comme coupe générique bien tranchée.

Quant à la place qu'il doit occuper, c'est parmi les Hydrophiliens, immédiatement après les *Limnebius*, dont il a tout à fait la physiologie et les habitudes, ainsi que plusieurs caractères principaux, tels que la forme de la tête dont l'épistome embrasse le devant des yeux, l'insertion des antennes, l'écusson assez grand, la sculpture des élytres sans strie suturale, sans parler d'une foule d'autres signes secondaires.

C'est donc à tort que MM. Stein et Weise le placent après les *Scaphisoma*. Car la tête n'est pas, comme chez ces derniers, subparallèlement rétrécie au-devant des yeux; le dernier article des palpes maxillaires n'est pas conique; les antennes ne sont pas insérées sur le front, au côté interne des yeux; les angles postérieurs du prothorax ne s'infléchissent pas en arrière pour embrasser les épaules; l'écusson n'est pas presque indistinct; les élytres n'ont pas de strie suturale; les postépisternums ne sont pas larges, et, enfin, les postépimères ne sont pas apparentes. De plus, le ventre est un peu moins convexe et à 1^{er} arceau moins grand, et les tibiai sont épineux en dehors au lieu d'être ciliés en dedans, etc.

A propos des *Limnebius*, je vais présenter ici le tableau des espèces françaises de ce genre, déjà vu et revu par plusieurs auteurs (1).

a. Lame mésosternale plus longue que large, parfois étroite, sillonnée dans toute sa longueur. Suture des élytres non visiblement rebordée dans sa partie postérieure. (*Limnebius* in sp.)

b. Pieds roux, à cuisses plus ou moins rembrunies.

c. Labre angulairement sinué au sommet. Lame

(1) Si j'ose, après M. Bedel, donner un nouveau tableau des *Limnebius*, c'est uniquement pour y ajouter les espèces méridionales qui n'entraient point dans son cadre.

les antennes et les palpes pâles, le bout de ceux-ci un peu rembruni, et les élytres parées de 3 ou 4 taches noires. Prothorax à peine rétréci en avant, subrectiligne sur les côtés. Élytres aiguement prolongées à leur angle sutural ♀, armées d'une forte épine en dehors de celui-ci ♂ ♀, striées-punctuées, à intervalles sériale-ment pointillés. Cuisses tomenteuses au moins dans leur moitié basilaire. Mésosternum sans carène.—Long., 5 mill.; larg., 3 mill.

♂. Le 5^e arceau ventral muni à son sommet de 2 petites dents écartées. Tarses antérieurs à 2^e et 3^e articles épaissis, spongieux en dessous, le 2^e plus grand. Angle sutural des élytres non prolongé, presque droit.

♀. Le 5^e arceau ventral inerme. Tarses antérieurs simples. Angle sutural des élytres prolongé en pointe aiguë.

Berosus spinosus var. B, Mulsant, *Palp.*, I, 98.

Corps ovalaire, très-voûté, presque glabre, d'un jaune testacé brillant dessus, avec les élytres tachées de noir.

Tête un peu moins large que le prothorax, subconvexe, testacée, à vertex un peu plus foncé. Front assez densément et plus fortement punctué que l'épistome, marqué sur son milieu d'une très-fine suture longitudinale. Labre subconvexe, densément pointillé, testacé, pubescent au sommet. Palpes flaves, à bout du dernier article un peu rembruni. Menton testacé, presque lisse ou vaguement punctué, à peine arrondi en avant. Yeux obscurs, à facettes souvent obsolètes.

Antennes pâles, à massue pubescente.

Prothorax transverse, deux fois aussi large que long, un peu moins large en arrière que les élytres, à peine rétréci d'arrière en avant et presque rectiligne sur ses côtés, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs obtus; convexe, déclive en avant; distinctement rebordé à la base, avec le rebord limité par une strie de petits points serrés; un peu moins fortement punctué que le front; d'un jaune testacé, avec parfois une teinte plus foncée sur le disque, de chaque côté de la ligne médiane.

Écusson en triangle allongé et très-aigu, punctué, testacé.

Élytres quatre fois aussi longues que le prothorax, ovales, prolongées en angle aigu ♀ à leur angle sutural et armées en dehors de celui-ci d'une forte épine acérée; voûtées; creusées de 10 stries punctuées, non ou à peine crénelées, et du commencement d'une 11^e, entre la suturale et la 2^e, avec les intervalles plans, marqués d'une série de petits points, celle des deux premiers plus confuse et comme doublée; d'un jaune testacé, avec 4 taches noires ou brunes: 2 près de la suture, dont l'une vers le tiers antérieur, souvent

effacée; l'autre vers le tiers postérieur, souvent géminée; la 3^e près des côtés, après le milieu; la 4^e plus en dedans, avant l'extrémité.

Dessous du corps d'un noir mat, chagriné et duveteux. Mésosternum sans carène. Angle postérieur du métasternum finement carinulé. Ventre de 6 arceaux, le 6^e subsemicirculaire ou en ogive courte et obtuse.

Pieds testacés, ainsi que les hanches antérieures. Cuisses mates et tomentenses à leur base, les antérieures sur un peu plus du tiers, les autres sur un peu plus de la moitié de leur longueur. Tibias et tarsi intermédiaires et postérieurs longuement et densément ciliés de blond.

Cette espèce habite les eaux douces. Je l'ai rencontrée à Milhaud, près de Nîmes, dans une mare, autour d'un cadavre de chien sur lequel elle s'acharnait. On la trouve aussi sur divers points de la France.

Obs. Confondue avec le *B. spinosus* dans plusieurs collections, elle en diffère par une forme moins oblongue et moins comprimée sur les côtés, par une couleur plus jaune et plus pâle, par son labre testacé, et surtout, ce qui est un caractère organique, par son mésosternum sans carène. De plus, les élytres ♀ sont plus fortement et plus aigument prolongées à leur angle sutural; enfin, le 5^e arceau ventral ♂ est muni à son sommet de 2 petites dents, etc.

La forme varie un peu, elle est ovale ♀ ou suboblongue ♂. Quelqu'une des taches des élytres fait parfois défaut.

Le *Berosus bispina* de Reiche et de Saulcy (*Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1856, 356, 68) aurait les intervalles des stries des élytres bien plus densément ponctués.

A l'occasion du *B. guttalis*, je donne ici un tableau succinct des espèces françaises :

- a. Élytres épineuses à leur extrémité. Vertex non carinulé. Ventre de 6 arceaux apparents (*Enoplurus Hope*).
- b. Mésosternum caréné. Labre obscur. Élytres grisâtres, à taches nébuleuses. Forme oblongue. : . 1. *spinosus*.
- bb. Mésosternum sans carène. Labre testacé. Élytres pâles, à taches noires. Forme ovale 2. *guttalis*.
- aa. Élytres inermes. Vertex subcarinulé. Ventre de 5 arceaux apparents, le 5^e quadridenté (1) (*Berosus in sp.*).

(1) Le 6^e arceau ventral existe, mais il est le plus souvent caché par les découpures du 5^e.

- c. Carène ventrale courte, obsolète. Cuisses distinctement ponctuées vers leur extrémité. Forme ovulaire. Taille assez grande 3. *ariceps*.
- cc. Carène ventrale bien accusée, prolongée au moins jusqu'aux deux tiers du 1^{er} arceau. Cuisses lisses vers leur extrémité. Taille moindre.
- d. Stries des élytres profondes, à intervalles subconvexes, assez fortement et éparsément ponctués. Carène mésosternale assez saillante, subtronquée ou subarrondie sur sa tranche. Forme ovulaire. 4. *luridus*.
- dd. Stries des élytres fines, à intervalles plans, assez finement et densément ponctués. Carène mésosternale peu saillante, horizontale et crénelée sur sa tranche. Forme oblongue 5. *affinis*.

M. des Gozis (*Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1881, *Bullet.*, p. 188) a proposé de remplacer par le nom de *Claudius* celui d'*Amphibolus*, appliqué par Mulsant et Rey à un genre de Térédiles (septembre 1863) et déjà primé par le même nom d'*Amphibolus* Klug (1830), créé pour des Hémiptères.

Je ferai observer, à ce propos, que Thomson (*Skand. Col.*, V, p. 151) quelques mois avant les auteurs lyonnais (mai 1863), avait fondé, sur une espèce du même genre (*angulicollis*), son genre *Episternus*, que plus tard Kiesenwetter admit avec raison (*Ins. Deuts.*, 1877, V, p. 97), et qui doit prévaloir. Le nom d'*Episternus* devra donc être substitué à celui d'*Amphibolus*, dans les Térédiles.

NOTE SUR LES *RHOPALOPUS HUNGARICUS*, *INSUBRICUS* ET *SICULUS*

Par le D^r A. PUTON.

Jusqu'à ces derniers temps, les auteurs n'ont fait qu'une espèce des *Rhopalopus hungaricus* Hbst et *insubricus* Germ.; mais tout récemment M. Ganglbauer, dans son tableau des Cérambycides d'Europe, les sépare sans hésitation. Cependant il ne base cette distinction que sur un caractère unique, la sculpture des élytres, ce qui a éveillé des doutes dans mon esprit. Voici comment il les distingue :